



Bonnes fêtes à tous !



Léaz Flash Info n°33
20/12/2022

Prochain conseil municipal
Lundi 23 janvier 2023 à 20h30.

Prochaine permanence

Mardi 10 janvier 2023 de 17h à 19h.

Fermetures

Le secrétariat de mairie est fermé du lundi 26 décembre au lundi 02 janvier inclus.
La bibliothèque est fermée du jeudi 22 décembre au mardi 03 janvier inclus.

Coupures de courant de délestage

En cas de périodes de grand froid sur plusieurs jours, il est possible qu'il y ait des coupures de courant d'une durée maximum de 2h, réparties sur les différentes zones urbaines d'une fois sur l'autre :

- entre 8h et 13h - entre 17h30 et 20h30

Pour rester au courant de la situation du réseau électrique français, vous pouvez vous inscrire à la météo de l'électricité, MonEcoWatt

(<https://www.monecowatt.fr>), qui vous enverra des alertes plus détaillées.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Coupures d'électricité - Personnes vulnérables

Dans le but d'établir une base de données des personnes vulnérables, si vous avez des **appareils médicaux électriques**, veuillez-vous faire connaître en mairie.
Merci à tous de nous signaler toute personne en situation de vulnérabilité.

Travaux extérieurs - salle des fêtes de Grésin

La cour de l'ancienne école de Grésin (jardin) est interdite à tout public pendant la durée des travaux de réfection des murs, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Un périmètre de sécurité a été installé.

Extension des consignes de tri

A partir du 1er janvier 2023, vous déposerez TOUS LES EMBALLAGES sans exception - métal, plastique, papiers, cartonnettes, et briques alimentaires dans le conteneur JAUNE aux points verts.
Le verre reste collecté à part (conteneur vert).

Ouverture de la mairie

Lundi 13h30-18h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 13h30-16h30

Contact

mairie@leaz.fr

Mairie 04 50 48 23 01

Bibli 04 50 48 49 00

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-18h30h

Dernier samedi 10h-12h

Réduire autant que possible la température du chauffage

Décaler certains usages domestiques (machine à laver, lave-vaisselle, etc)

POUR ÉVITER LES DELESTAGES

Éteindre les lumières inutiles ou réduire l'éclairage

Modérer l'utilisation des appareils de cuisson



Les bons réflexes citoyens (en cas de délestage) :

- ✓ Appeler en priorité le **112** (appel gratuit) pour toute urgence, s'ils n'ont pas accès, par leur portable, au réseau téléphonique ;
- ✓ Limiter les déplacements ;
- ✓ Venir en aide aux personnes fragiles ou isolées ;
- ✓ Anticiper la non-disponibilité de certains services du quotidien (distributeur d'argent, porte de garage, accès aux immeubles) ;
- ✓ Ne pas prendre l'ascenseur quelques minutes avant l'heure de la coupure ;
- ✓ Être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.